



Compte-rendu

Commission Mer et Littoral des Pays d'Auray –Pays de Vannes

28 février 2019

CCI du Morbihan, salle de conférence, Vannes

Etaient présents avec voix délibérative :

Membres du collège public : 8

- CRIAUD Michel, Territoire du Pays de Vannes/Arc Sud Bretagne
- **GROLLEMUND Thibault,** Pays d'Auray
- LAVACHERIE Alain, Syndicat Mixte du Loc'h et du Sal
- **LEBRUN Alexandre,** Criée de Quiberon
- **LE DÉLEZIR Ronan,** Pays d'Auray
- LESUEUR Marie, Agrocampus Ouest
- **PERRON Yannick,** Lycée professionnel maritime et aquacole d'Etel
- TILLAUT Yves, Syndicat Mixte de la ria d'Etel

<u>Excusés</u>: BAINVEL Michel (Golfe du Morbihan Vannes Agglomération), COCHENNEC LAUREAU Nathalie (IFREMER), GUIHARD Alain (Institution d'Aménagement de la Vilaine), JEANNOT Michel (PNR du Golfe du Morbihan), ROZO Roland (Criée de Quiberon)

Membres du collège privé : 5

- BOURBON Claude, mareyeur
- HAZEVIS Gilles, Comité Départemental des Pêches et des Élevages Marins du Morbihan
- JACOB Thierry, Comité Départemental des Pêches et des Élevages Marins du Morbihan
- JOLLY Alain, IDMer
- LE LEUCH Michel, CODEPA

Excusés: DAVID Myriam (Association Entre dans la ronde), FOUCHER Gilles (mytiliculteur), HENRY Renan (ostréiculteur), LE BÉRIGOT Philippe (Association des Iles du Ponant), LE GAL Philippe (Comité régional de la conchyliculture Bretagne Sud), LE NABOUR Véronique (Mission locale du Pays d'Auray), LE NEZET Olivier (Comité Départemental des Pêches et des Élevages Marins du Morbihan), LE SAUCE Roland (Conseil de Développement du Pays d'Auray), LE TACON Pierre (CPIE de Belle-ile-en-mer), MARIE Céline (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Belle-Ile-en-mer), NOGUES Laurence (Association Perlucine), SELO Yvan (ostréiculteur), ZELLER Jean-Marie (Conseil de Développement du Pays de Vannes)

Etaient présents sans voix délibérative :

GALLO Anne, Région Bretagne

Excusée: HULAUD Kaourintine, Région Bretagne

Equipe technique:

- RAIGNAULT Patricia, Région Bretagne
- **MAZODIER Marion**, Pays d'Auray

Invités:

- Lucie GARNIER, Lycée professionnel maritime et aquacole d'Etel
- **RONTET David**, Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques
- CLAUDEL Evelyne, Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

I. Vérification du double quorum

La Commission mer et littoral est composée de 27 membres (13 représentants publics et 14 représentants privés). Pour atteindre le double quorum, il faut la présence de la moitié des membres, soit 14 membres, avec au moins 50% de membres privés.

Sont présents ce jour : 8 publics et 5 privés avec voix délibérative.

Le double quorum n'est donc pas atteint.

La séance est tenue, les porteurs de projets auditionnés mais les votes des demandes de subventions feront l'objet d'une consultation écrite ultérieure

Afin de rappeler les engagements pris, un courrier sera envoyé à l'ensemble des membres de la commission.

La feuille d'émargement est annexée au compte-rendu (cf. annexe 1).

II. Ordre du jour

- Présentation de l'avancement de la consommation des crédits par thématique
- Zoom sur les Rencontres nationales DLAL FEAMP du 27 au 29 mars à Oléron
- ANALYSE DES PROJETS à l'ordre du jour
- Présentation de l'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques de Saint-Pierre Quiberon
- PERSPECTIVES 2019 / les projets en cours et la stratégie de communication 2019

Tableau récapitulatif des montants mobilisés et restants en CML III.

Fiche-action (n°)	Dotation DLAL FEAMP	Etat des crédits FEAMP mobilisés par les précédentes CML	Crédits FEAMP mobilisés pour la CML ¹	Crédits FEAMP restants à mobiliser en CML
1- Maintenir les espaces dédiés aux activités de pêche et d'aquaculture	230 000 €	65 661 €	0€	164 339,00 €
2 - Contribuer à l'amélioration de la qualité des milieux de production	230 000 €	99 306,72 €	29 466 €	130 693, 28 €
3 - Améliorer l'attractivité des métiers et créer les conditions d'une installation/transmission facilitée	100 000 €	4000 €	0€	96 000 €
4 - Valoriser les produits, savoir-faire et patrimoines du territoire	300 000 €	165 114 €	0€	134 886, 00 €
5 - Favoriser le lien social et l'innovation par le développement de nouvelles formes d'économies	100 000 €	0€	10 000 €	100 000 €
6 - Coopérer et se développer par le partage d'expériences et l'échange de bonnes pratiques	50 000 €	0€	0 €	50 000 €
7 - Animer et mettre en œuvre la stratégie	217 846 €	27 407,33 €	0€	190 438, 67 €
TOTAL	1 227 846 €	361 489, 05€	39 466 €	866 356, 95 €

IV. Zoom sur les Rencontres nationales DLAL FEAMP du 27 au 29 mars à Oléron

Voir présentation power point en annexe 2 de ce compte-rendu.

Présentation des projets et remarques émises ٧.

Voir fiches projet et présentations power point en annexe 3 de ce compte-rendu.

1- Lycée Public Maritime et Aquacole d'Etel : « Osez le maritime ! Pour l'orientation de nouveaux publics vers les métiers de la mer »

Fiche action 5: Inclusion sociale Montant FEAMP demandé : 10 000 €

¹ Sous réserve d'un vote favorable ou favorable sous réserves.

Les questions posées par les membres présents permettent d'apporter de compléter la présentation orale du porteur de projet :

L'évolution des métiers de marins :

- La réforme Blanquer : propose un baccalauréat maritime très différent de celui qui existait jusqu'à maintenant. Baccalauréat polyvalent qui va se développer avec une première année tronc commun et en deuxième année, double compétence : pont et machine. Capitaine 500 et 750kw
- La polyvalence des marins : ils ont une palette de compétences importante qui peuvent être transférables à d'autres filières.
- De nouveaux champs de compétences émergent dans les formations : numérique, pilotage de drones, énergies renouvelables...

Les liens avec les collèges :

Une équipe du lycée va dans les collèges pour présenter les formations et les métiers. Le lycée accueille cette année un groupe de 12 collégiens en stage pendant 2 jours complets.

Les liens avec les professionnels :

Des anciens élèves aujourd'hui patrons pêcheurs interviennent dans l'école. Il est important en effet de maintenir un réseau de « tuteurs ».

Une observation sur la diffusion des outils de communication : impliquer dans les publics cibles du plan de diffusion les communes, les acteurs du Pays de Vannes notamment, les maisons de jeune...

2- Comité Départemental des Pêches et des Élevages Marins : « ECOPRESS : Essai de nouvelles dragues à Coquilles Saint-Jacques pour réduire la pression sur le stock. »

Fiche action 2 : Qualité des milieux Montant FEAMP demandé : 29 466.00 €

Les questions posées et remarques émises par les membres présents permettent d'apporter de compléter la présentation orale du porteur de projet :

Sur la nature même des dragues utilisées :

M. Le Leuch, président du musée des thoniers évoque une drague sans dent qui avait été inventée il y a quelques années (en partenariat avec l'IFREMER), qui permettait d'éviter d'abimer les coquilles. Il serait intéressant de relancer ce travail.

C. D'Hardivillé précise que l'augmentation de la sélectivité par l'augmentation de la taille des anneaux constitue une première action simple mais efficace. En fonction des types de sol (sablo-vaseux, caillouteux...), on n'a pas les mêmes coquilles d'où plusieurs essais de dragues différentes.

Aller plus loin, tel que l'évoque M. Le Leuch nécessiterait des moyens beaucoup plus importants. Les professionnels sont partie prenante de tous ces efforts de gestion technique : baisse des efforts de pêche et segmentation des zones, augmentation de la licence...

L'échange avec le comité des pêches 22, ayant réalisé des essais similaires :

Il y a bien un échange d'expériences entre les comités des pêches et des élevages marins mais les dragues utilisées à Saint-Brieuc ne sont pas les mêmes que celles utilisées sur Auray Vannes, donc pas de mutualisation d'essais possibles.

La représentativité des essais relative à la période envisagée :

La pêche à la coquille Saint-Jacques est ouverte jusqu'à mi-mai. La période d'essai est prévue entre février et juin. Les tailles de coquilles sont, à cette période, représentatives de ce qui peut être pêché en pleine saison.

Impact des dragues sur les fonds :

Il n'y aura pas d'étude d'impact sur le fonds envisagée même si les dragues qui seront testées sont reconnues comme étant moins impactante. Des vidéos pourront être réalisées afin de suivre l'impact immédiat sur le sol, mais elles ne constitueront pas une mesure d'impact valide d'un point scientifique.

Labellisation de pêche durable :

On est sur un petit gisement, il est difficile pour les pêcheurs de s'engager sur des gros labels, type MSC ou label rouge, qui sont très couteux.

Le dédommagement des pêcheurs :

Les essais seront réalisés sur des campagnes spécifiques et non commerciales. Une demande d'autorisation spéciale de pêche scientifique sera effectuée.

La réutilisation des dragues acquises :

La drague de 97 mm pourra être réutilisée pour réaliser les prospections annuelles. Pour les autres, cela va dépendre des résultats des essais.

Le protocole :

Le suivi du stock est une prospection conjointe CDPMEM – IFREMER. L'IFREMER n'est pas associé à cet essai car les dragues qui vont être testées existent déjà, il n'y a pas d'innovation technologique. Les membres de la CML précise que le protocole scientifique mériterait d'être précisé.

Les résultats de l'essai :

Si les essais sont concluants, le changement du matériel par les pêcheurs rentrera dans le process de renouvellement des tabliers (changé tous les trois ans environ).

VI. PRÉSENTATION DE L'ECOLE NATIONALE DE VOILE ET DES SPORTS NAUTIQUES à Saint-Pierre-Quiberon

Voir présentation power point en annexe 4 de ce compte-rendu.

VII. PERSPECTIVES 2019 / les projets en cours et la stratégie de communication 2019

Voir présentation power point en annexe 2 de ce compte-rendu.